

Réf: Dossier N° 028480

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LES BONNES GRACES »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 343, Ilot  
2384

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03/08/2021 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 05/08/2021, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES BONNES GRACES »

Objet : La promotion immobilière, la gérance et toutes autres activités se rapportant à l'immobilier ; •

La propriété (par voie d'apports, d'acquisitions, d'échanges, de constructions ou autrement), la gestion, l'administration, la disposition de tous biens meubles et immeubles: •

La gestion immobilière ;•

La location et vente de biens immobiliers ;•

La construction sur les terrains qu'elle aura à sa disposition, de tous bâtiments et autres ouvrages nécessaires à la réalisation de son objet social ; •

La réhabilitation ;•

La rénovation ;•

L'achat de biens immobiliers ;•

La vente de matériaux de construction ;•

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 343, Ilot 2384

Dirigeant(s) : M COULIBALY BEN DIAKARIDJA  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B40-00099 du 08/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25000/GTCA/RC/2021 du 08/09/2021

